

LIGUE SPORT ADAPTE NOUVELLE-AQUITAINE

Maison Régionale des Sports,
2, Avenue de l'Université – 33 400 TALENCE
Tel: 05 57 22 42 18
e-mail : secretariat@lsana.org

Talence, le 04 avril 2024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Vendredi 22 mars 2024 à 10 heures 00

Salle Geneviève Pairoux-Lagardère
Maison Régionale des Sports
2, Avenue de l'Université - 33400 TALENCE

En présentiel et par visioconférence

Ordre du jour

Ordre du jour : 10 h : Ouverture de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral du Président,
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/03/2023,
- Rapport d'activité 2023,
- Rapport financier 2023 et affectation du résultat,
- Rapport de la Commissaire aux Comptes,
- Rapport d'orientation 2024,
- Budget prévisionnel 2024,
- Présentation des candidat·e·s aux postes vacants du Comité Directeur
- Questions diverses

Participation

Membres du Comité Directeur de la Ligue :

Jean-Claude RIBERT	Président de la LSANA,
Marie-Odile BLIN-PREVOST	Membre du CD LSANA,
Bernard BREQUE	Membre du CD de la LSANA, Président du CDSA 64,
Marie-Elisabeth COHEN	Vice-Présidente de la LSANA, Présidente du CDSA 16,
Gabriel DAMIEN	Membre du CD de la LSANA, Président du CDSA 40,
Brigitte DARROUSSAT	Membre du CD de la LSANA, ASA Marmande (47/05),
Claude GISSOT	Vice-Président de la LSANA, Secrétaire Général du Comité Directeur FFSA,
Hervé LAULHAU	Trésorier de la LSANA, Président du CDSA 40,
Jean LACOMME	Membre du CD de la LSANA, AGAP Sport Loisirs (33/17),
Jean-François PREVOST	Secrétaire Général-adjoint de la LSANA, Président du CDSA 47,

En visio :

Jean Paul QUOIX	Secrétaire Général de la LSANA,
Alain BOSC	Trésorier-adjoint de la LSANA,
Didier VALLOIS	Vice-Président de la LSANA, Président du CDSA 87,
Patricia VIGNEAU	Membre du CD LSANA, AS LOS SAUTAPRATS (64/23),

Invités

Alain COURPON	Secrétaire Général du CROS N-A.
---------------	---------------------------------

Jean-François DI MARTINO CREPS Bordeaux, Conseiller HN et Haute Perf., Accompagnement Paralympique
Laure DUGACHARD CTN FFSA missionnée sur la Nouvelle-Aquitaine,
Nathalie LAFOND Commissaire aux Comptes,
Yves MEUNIER IRTS Talence,

En visio :

Henri MIAU Président d'Honneur FFSA,

Salariés :

Bastien BOISSINOT Directeur Administratif LSANA
Alice DUNOUHAUD CTF LSANA
Anaïs FEILLARD CTF LSANA
Camille FILLLOL-VERBIGUIE CTF LSANA
Sarah GOMER CTF LSANA
Samira MOUMNI Secrétaire-Comptable LSANA
Lucie CHAPEYRON CTF CDSA 87
Clément LIABOT CTF CDSA 24
Marine LE BOZEC Apprentie CDSA 16,
Antonin PORTE CTF CDSA 16,

En visio :

Lucie CHAPEYRON CTF CDSA 87
Mathieu CAILLABA CTF CDSA 64,

Représentants des associations et des CD Nouvelle-Aquitaine :

Nadia BALI ABDOU Athlétisme Sport Saint Médard (33/83),
Jean Dominique BARBERARENA OLAGARROA Sport Adapté et Loisirs Pays Basque (64/40),
Michel CAZASSUS Président ASA Marmandais (47/05),
Josiane FENASSE Union Saint Bruno (33/62),
Laetitia LACARCE Présidente Association « Le Cottage » (40/02),
Fabien LARRONDE Association Sportive et Culturelle (40/09),
Régine LIAUTAUD CDSA 64
Christian MASSE AS Bel-Air (33/19),
Jean-Claude MOTARD Elu Tennis de Table Gond Pontouvre (16/16), Trésorier du CDSA 16,
Marie Laurence PRIGENT LE GUINIO Dauphins de la Section Paloise (64/42)
Jackie RAS Président ASAB Pessac (33/03),

En visio :

Olivier ZEN Président CDSA 23,
Georges LEBON Président CMO Bassens Natation (33/84),
Jean-Marie PICHARD Président Stade Poitevin Tennis de Table (86/15),

Associations votantes :

17/09, 19/23, 24/05, 33/03, 33/11, 33/17, 33/19, 33/28, 33/58, 33/62, 33/64, 33/71, 40/02, 40/05, 40/08, 40/09, 40/13, 47/16, 47/17, 47/19, 47/21, 47/31, 47/32, 64/23, 64/40, 64/42, 86/08, 86/16, 86/21, 87/18.

Personnes excusées :

François SERRADEILL Membre du CD LSANA, ES Bruges Sport Adapté (33/11),
Éric ZELENAI Membre du CD de la LSANA,
Gérald ARDANUY SHIN GHI TAI Echiré (79/16),
Caroline BARBIIRA OLDEA CELHAYA (64/15 (2023-2024)),
Stéphanie BELLARD MEDOC Enfance Handicap (33/71),
Carole CHEVALLIER Action Plein Air (33/54),
Sandra DEVILLEBICHOT Sport et Partage C PAU CIBLE (64/41),
Michel DUPERE AS LUDON Section Lutte (33/61),
Jean-Charles DURIEZ C.S.C.T Tennis de Table (79/11),
Catherine FAYOLLET Médecin Régional, Membre du CD LSANA Membre du C Directeur de la FFSA,
Olivier GRIN Membre du CD LSANA, Président du CDSA 33, Membre du C Directeur FFSA,

Véronique LAGRANGE	MEDOC Handball (33/75),
Jocelyne LATRILLE	BARIE CASTETS Basket Club (33/60),
Éric MOUTON	ASSA « Les Tamaris » (19/06),
Jérémy RABU	CTF LSANA
Catherine TREUIL	Présidente du CDSA 19,
Caroline CAZE	ARS Nouvelle-Aquitaine,
Alain ROUSSET	CRNA, Président,
Catherine LA DUNE	CRNA, Vice-présidente, chargée du handicap et de la lutte contre les discriminations,
Frédéric DEBONS	CRNA, Chef du Service des Sports,
Catherine BRIGNAUD	CRNA, Service des Sports,
Frédéric LENOIR	DRAJES NA, Conseiller Sportif Référent Parasport / ERASMUS et outils de prévention,
Bénédicte NORMAND	CREPS Poitiers, Directrice,
Stéphanie RENAUD	CPSF Nouvelle Aquitaine, « Référente Paralympique »,
Maxime NENY DELOBBE	CPSF Nouvelle Aquitaine, « Référent Paralympique adjoint »,
Thierry ZOCCA	Maison Régionale de la Performance-CREPS BORDEAUX Conseiller HN et HP,
Jeremy RABU	Salarié LSANA,
Clémence BABEAU	Alternante LSANA,

I - Ouverture

Le Président de la Ligue, Jean-Claude RIBERT, ouvre l'assemblée générale.

Il salut tous les participants qui sont présents ou en liaison visio.

Il remercie, au nom de tous, l'excellent travail de l'équipe managée par Bastien BOISSINOT, notre CTN, Laure DUGACHARD, les salariés et les membres de l'ETR dont l'écoute et l'expertise sont très appréciables.

Il remercie les élus des différents territoires de Nouvelle-Aquitaine pour leur fort engagement et leur contribution.

L'osmose entre élus et professionnels est primordiale, chacun ayant besoin des autres.

Il remercie aussi tous nos sportifs qui sont le cœur de notre projet.

Il remercie les institutions qui nous soutiennent :

Le CRNA qui nous accompagne tous les jours,

L'ARS qui nous accorde une grosse écoute et avec laquelle nous discutons d'un accroissement de son aide,

La DRAJES, dont nous apprécions l'énorme plus-value apportée par l'activité de Laure DUGACHARD,

La FFSA, qui comporte 3 élus Néo-Aquitains dont Claude GISSOT, Secrétaire Général,

Le CROS N-A, etc

Jean-Claude RIBERT salut nos invités Alain COURPON, Secrétaire Général du CROS N-A, Jean-François DI MARTINO, du CREPS Bordeaux - Conseiller HN et Haute Performance - Accompagnement Paralympique, Yves MEUNIER, de IRTS Talence, et Nathalie LAFOND, Commissaire aux Comptes.

II – Participation – Validité des délibérations

Selon l'article 16 des statuts, l'Assemblée Générale se compose des représentants des associations ou clubs sportifs affiliés à la Fédération Française du Sport Adapté. Ces représentants doivent être titulaires d'une licence Sport Adapté en cours de validité. Ils disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licenciés enregistrés au nom de leur association pour la saison sportive précédant l'Assemblée Générale ;

Comme de coutume, les règles de représentativité de l'AG seront respectées lors des votes :

- Les clubs pouvant voter doivent être affiliés depuis un an au moins ;
- Ils doivent avoir au moins 2 licences dirigeantes et 1 licence sportive ;
- Le nombre de voix est celui du nombre de licenciés lors de la saison 2022-2023.

Dans ces conditions :

Sur 9 646 licenciés, 5 883 voix peuvent voter et 2 360 voix sont représentées ;

Sur 202 clubs, 147 clubs peuvent voter et parmi eux 32 sont représentés.

Aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale ordinaire.

Les faits marquants de l'année 2023 :

1 - Recrutement :

Pour la première fois, la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine a une apprentie dans ses effectifs. Il s'agit de Clémence BABEAU, en Licence Professionnelle « Mention Gestion et Développement des Organisations des Services Sportifs et de Loisirs » à l'Université de Bayonne.

Elle procède à la mise en place sur le territoire régional de l'Académie du Sport Adapté

2 - Reprise des activités et licences :

Pour cette saison sportive 2022-2023, la Ligue Nouvelle Aquitaine reste à la deuxième place au plus grand nombre de licenciés par région. Elle est devancée par l'Occitanie, et est suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle représente 16% des licences du pays, sensiblement le même taux que la saison précédente.

La première partie de saison 2023/2024 est marquée par une augmentation du nombre de licences (+700 licences par rapport à 2022/2023), augmentation qui continue depuis 2020, mais le niveau n'est pas encore revenu à celui des années pré-COVID.

3 - Le colloque SPORT-SANTE et HANDICAP

Cette année a été marquée par l'organisation du Colloque Sport-Santé & Handicap à l'Hôtel de Région de Bordeaux le 21 novembre 2023. 242 professionnels des 12 départements étaient présents !

4 - Le Projet Sportif Fédéral :

Pour la 4ème année consécutive, l'Agence Nationale du Sport a responsabilisé de nouveau les Fédérations Sportives, dont la Fédération Française du Sport Adapté, pour leur permettre de décliner au niveau territorial leurs objectifs de développement à travers la mise en œuvre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF).

Le PSF de la FFSA poursuit une ligne stratégique fédérale à l'horizon 2024, dans une logique de développement des pratiques Sport Adapté pour tous, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Il se réfère aux 3 grands axes du projet fédéral :

- Axe 1 : Pratique sportive - Amplifier l'offre de la pratique d'activités physiques et sportives adaptées à chacun ;
- Axe 2 : Autres pratiques associatives - Favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, dans la prise de responsabilité au sein de la vie associative fédérale ;
- Axe 3 : Réussir l'héritage partagé des Global Games 2023 et des Jeux Paralympiques 2024 ;

Comme l'année dernière, la vérification de l'éligibilité et la complétude administrative des dossiers des CDSA et des clubs est revenu à la Ligue.

58 dossiers ont été déposés par les clubs et 50 ont obtenu une subvention.

Un 9^{ème} dossier concernant les CDSA a été déposé et obtenu une subvention PSF en 2023.

Les CDSA avec la Ligue accompagnent les clubs pour la complétude de leur dossier, et en 2023, 14 associations du CDSA 64 ont été subventionnées, 9 du CDSA 33, 6 du CDSA 47 ou encore 5 du CDSA 86.

5 – Pass'Sport :

Lancé en juin 2021 par le Gouvernement, le dispositif PASS'SPORT a pour but de favoriser l'inscription des personnes de moins de 30 ans en situation de handicap dans les clubs sportifs (50 €) et soutenir le secteur sportif associatif. En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, 675 sportifs licenciés Sport Adapté contre 505 l'année dernière en ont bénéficié durant le dernier semestre 2023, provenant de 70 associations contre 54 en 2022.

Cette aide a touché des associations de tous les départements de la Région, pour un total cumulé de 33 750 €.

Bravo à la Gironde (14 associations) et aux Pyrénées-Atlantiques (11) d'avoir mobilisé le plus de clubs. Belle progression de la Vienne, du Lot-et-Garonne, des Landes et de la Dordogne en nombre de licenciés bénéficiaires par rapport à l'année précédente.

Mention particulière aux clubs Olagarroa (53), Sport Athlétique Mérignacais (42) et à l'ASC Beila Bidia (29) d'avoir fait profiter aux sportifs de ce dispositif aux jeunes de moins de 30 ans.

IV – Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17-03-2023

Le projet a été envoyé avec la convocation.

Aucune correction n'est demandée.

L'Assemblée Générale approuve le PV de l'AGO du 18-03-2022, à l'unanimité, 2 360 voix « pour », aucune « contre » et aucune « abstention ».

V – Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité complet est disponible sur le site de la LSANA. Il est annexé au présent procès-verbal.

Un résumé est présenté lors de l'Assemblée générale

Activités (présentation Bastien BOISSINOT)

Instances :

Le CODIR comporte 18 membres + 1 invité permanent, Henri MIAU. Il y a eu 8 réunions.

Le Conseil des Présidents de CDSA s'est réuni 2 fois.

Participations à 2 réunions-séminaires des Présidents de Ligue du Sport Adapté - à Reims et Rennes.

Participations à la Conférence Régionale du Sport et à la Conférence des Financeurs du Sport.

Nous sommes représentés aussi au Comité Paralympique et Sportif Français, au Comité Régional Olympique et Sportif et au Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations (CREAI).

Equipe de la Ligue :

Conseillers Techniques Fédéraux :

Camille FILLOL-VERBIGUIÉ, depuis 2015, Responsable de la Zone Nord-Ouest, basée à Poitiers,

Sarah GOMER, depuis octobre 2019, Responsable de la Formation, basée à Talence,

Alice DUNOUHAUD, depuis octobre 2021, Responsable de la Zone Nord-Est, basée à Limoges,

Anaïs FEILLARD, depuis février 2022, Responsable de la Zone Sud-Ouest, basée à Talence,

Jeremy RABU, depuis octobre 2022, Responsable du Pôle d'Excellence Régional et de Formation (PERF, HN) et du Sport Adapté Jeunes, basé à Talence.

Secrétaire-comptable :

Samira MOUMNI, depuis septembre 2022, basée à Talence.

Apprentie :

Clémence BABEAU, depuis septembre 2023, basée à Bayonne et Poitiers, en Licence Professionnelle, Responsable de l'Académie.

Directeur Administratif :

Bastien BOISSINOT, depuis septembre 2019, basé à Talence.

Conseillère Technique Nationale :

Laure DUGACHARD, depuis le 1er septembre 2021, affectée à la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, 50 % missions régionales, 50 % missions nationales auprès de la FFSA.

Implications nationales des membres de l'équipe :

Jeremy : Séminaire référents SAJ

Camille : Réunions des référents Sport-Santé ;

Sarah : Réunions des formateurs et des référents Sport & Autisme ;

Alice : Séminaire des référents Activités Motrices ;

Alice et Anaïs : Formation formateurs para pétanque adaptée ;

Clémence : Réunions pour l'Académie ;

Bastien et Anaïs : Référents régionaux Projet Sportif Fédéral ;

Formations assurées par des membres de l'équipe :

Formation de formateurs : concevoir, animer et évaluer une formation pour adultes ;

Premiers Secours en Santé Mentale ;

Initiateur Para Ski Alpin Adapté ;

Manager son équipe de bénévoles ou de salariés ;

Savoir trouver un financement ;

Gestion des budgets prévisionnels complexes ;
 Excel : gérer des listes et produire des tableaux croisés dynamiques ;
 Formation continue lors des séminaires FFSA et ETR ;

Plan de développement 2022-2025 :

Les axes de développements restent les mêmes :



Prise de licences - Statistiques :

L'évolution du nombre de licences est commentée, par zones, par départements, par tranches d'âge, par genre. Les évolutions du nombre de clubs affiliés sont présentées. La saison 2022/2023 a réuni 9 646 licenciés sur 61 296 au niveau national. La Nouvelle-Aquitaine est 2ème région de France. Cela représente 315 de plus que la saison précédente. Les licences jeunes (- de 21 ans) sont au nombre de 2 316 dont 672 licences filles et 1 644 licences garçons. Les licences adultes sont au nombre 6 533, dont 2 276 licences femmes et 4 257 licences hommes. 202 associations sont affiliées à la FFSA soient 26 de plus. Dans un premier temps, le fichier brut de la FFSA faisait ressortir 191 associations affiliées en 2021/2022, mais certaines d'entre elles avaient 0 licencié. C'est pour cela que le nombre total final était 176 associations en 2021/2022, contre 202 en 2022/2023. 14 nouvelles associations se sont affiliées lors de la saison 2022-2023. Ce sont beaucoup de clubs « ordinaires ». 10 sont en cours d'affiliation pour la saison 2023-2024

PSF :

58 clubs ont déposé des dossiers émergeant au Projet Sportif Fédéral. 50 ont été retenus, sur les 10 territoires. Les dossiers non retenus le sont généralement pour être trop limités par rapport au PSF. Le nombre en forte hausse de dossiers présentés et le montant inchangé de la dotation globale a conduit à une lecture plus stricte. La qualité de la préparation des dossiers devra être améliorée. Nous devons remercier Anaïs, Bastien et Laure de leur gros travail d'accompagnement.

Pass'Sport : 675 sportifs venant de 70 clubs et de 12 départements ont bénéficié du Pass'Sport.

Clubs labellisés : Le déploiement se poursuit. 574 clubs Néo-Aquitains sont labellisés soit + 20.

ETR (présentation Laure DUGACHARD)

Elle s'est réunie 3 fois en réunions, 2 fois en séminaires et pour le colloque Sport-Santé. Elle comporte 47 techniciens sportifs qualifiés, dont 23 CTF professionnels, 1 élu référent, 1 CTN coordonnateur. Elle est déclinée en Commissions Régionales thématiques.

ETR	ÉLU.E.S RÉFÉRENT.E.S	RESPONSABLE RÉGIONALE
GÉNÉRALE	Jean-Claude RIBERT	Laure DUGACHARD
FORMATION	Olivier GRIN	Sarah GOMER
SPORTS ET CALENDRIERS	Jean-Claude RIBERT	Anaïs FEILLARD
PERF	Claude GISSOT	Jeremy RABU
SPORT ADAPTÉ JEUNES	Rémi FOCCHANERE	Jeremy RABU
SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE	François SERRADEILL	Alice DUNOUHAUD
SPORT-SANTÉ	Damien BETTINELLI	Camille FILLOL-VERBIGUIÉ
ACTIVITES MOTRICES	Didier VALLOIS	Alice DUNOUHAUD
SPORT ET AUTISME	Didier VALLOIS	Sarah GOMER
ACADÉMIE	Jean-Claude RIBERT	Clémence BABEAU

3 CTF de Ligue sont responsables des Zones Sportives :

- Camille FILLOL-VERBIGUIÉ (Zone Nord-Ouest)
- Alice DUNOUHAUD (Zone Nord-Est)
- Anaïs FEILLARD (Zone Sud-Ouest)

Laure DUGACHARD est mise à notre disposition dans le cadre de la convention entre la DRAJES et la FFSA.

4 domaines d'intervention :

Développement - Promotion du sport pour le plus grand nombre ;

Formation – Emploi – Promotion des métiers du sport ;

Prévention de la santé par le sport et protection des sportifs ;

PERF – Développement du sport de Haut-Niveau ;

Missions :

Coordination des 21 Commissions Sportives Régionales avec des CTF référents, des personnes ressources :

Planification du projet sportif régional,

Actualisation des feuilles de route, des parcours de qualification,

Ajustement du guide des rencontres régionales,

Animation des commissions thématiques,

Expérimentation de l'Académie du Sport Adapté,

Prise en compte des orientations ministérielles et fédérales.

Participation aux regroupements des référents régionaux FFSA : Sport-Santé, PERF, Foot, Saj, AM, Pétanque.

Commission sportive (présentation Anaïs FEILLARD)

70 rencontres régionales regroupant 5 978 sportifs dans 16 disciplines ont été organisées.

Au niveau régional : 16 rencontres ; 937 sportifs ; 11 disciplines ;

En ZSO : 25 rencontres ; 3 407 sportifs ; 9 disciplines ;

En ZNO : 15 rencontres ; 535 sportifs ; 8 disciplines ;

En ZNE : 14 rencontres ; 1 099 sportifs ; 6 disciplines ;

Les disciplines pratiquées : Athlétisme et Cross, Aviron, Basketball, Canoë-Kayak, Escalade, Football et Futsal, Handball, Judo, Natation, Pétanque, Rugby, Tennis, Tennis de Table, Tir à l'Arc, VTT, et Ski Alpin

Ces chiffres sont détaillés pour la région et par zones.

Championnats de France :

876 sportifs Néo-Aquitains ont participé, soit 17% du nombre total de sportifs

345 médailles ont été remportées : 119 en Or (35%), 117 en Argent (32 %), 109 en Bronze (33 %)

ETR – Commission SAJ (Présentation Laure DUGACHARD pour Jérémy RABU)

2 460 licenciés SAJ (2e région de France).

+ 556 licences SAJ entre 2021-2022 et 2022-2023 (+ 345 compétitives et +233 non-compétitives).

Rencontres SAJ

20 journées, compétitives ou non ;

710 participants, 832 avec rencontres toutes catégories ;

313 rencontres au total (119 « Je découvre », 98 « Je joue », 96 « Je m'entraîne ») ; Première région de

France pour le nombre de rencontres.

Aisance Aquatique

1 session de formation d'encadrants ;

10 encadrants formés ;

6 cycles mis en place sur 3 départements ;

42 jeunes bénéficiaires ;

Savoir Rouler à Vélo Adapté

5 sessions de formation d'encadrants ;

42 encadrants formés ;

4 cycles mis en place sur 2 départements ;

25 jeunes bénéficiaires ;

ETR - Commission Formation (Présentation Sarah GOMER) :

10 départements concernés par une action de sensibilisation ou de formation ;

15 actions de sensibilisation en direction d'étudiants, de professionnels d'enfants soit 553 personnes sensibilisées ;

16 sportifs du PERF Para Tennis de Table Adapté et Para Natation Adaptée sensibilisés par Colosse aux Pieds d'Argile ;

23 bénévoles formés aux rôles d'officiels d'une Para Discipline Adaptée ;

570 heures d'intervention soit 16 semaines de face à face pédagogique ;

AQSA module 1 : 5 sessions, 89 stagiaires formés dont 7 professionnels ;

AQSA module 2 : Option Activité Physique pour Tous ; 1 session, 6 éducateurs sportifs ;

Option Para Basket-ball Adapté : 1 session, 6 éducateurs sportifs ;

Savoir Rouler à Vélo Adapté : 5 sessions, 43 éducateurs sportifs formés ;

Encadrant Aisance Aquatique : 1 session, 10 éducateurs sportifs ;

Initiateur Para Ski Alpin Adapté : 1 session, 3 personnes formées ;

La Ligue remercie tous les formateurs intervenants.

EPR - PERF : Pôle d'Excellence Régional et de Formation (Présentation Anaïs FEILLARD pour Jérémy RABU)

Axes de travail :

1 - Former – Entraîner :

- Mettre en œuvre l'entraînement de meilleurs sportifs régionaux et des listés Sportifs Espoir ;

- Former de entraîneurs (AQSA, CC AIPSH) ;

- Veiller au suivi médical des meilleurs régionaux : lien médecin et équipes ;

2 - Accompagner :

- Accompagner les clubs Pôles (structures, sportifs, environnement), en lien avec l'entraîneur national ;

- Veiller au suivi médical des sportifs listés : lien médecin régional et équipes ;

1 - Coordonner – Repérer - Veiller :

- Coordonner la mise en œuvre du repérage et de la détection sur son territoire ;

- Veiller à l'éligibilité internationale ;

- Mettre en œuvre les missions du CNASEP SHN en proximité (suivi éducatif et socio-professionnel).

PERF et sport de haut-niveau

Sportifs du PERF en 2023 : 47

8 filles, 39 garçons, de 7 départements de Nouvelle-Aquitaine ;

15 en para football adapté, 20 en para natation adaptée, 9 en para ski alpin adapté, 7 en para tennis de table adapté ;

1 médaille d'or au CFR para tennis de table adapté ;

8 médailles d'or, 18 d'argent et 10 de bronze aux CF para natation adaptée et para TT adapté

Sportifs de Haut Niveau : 17

9 filles, 8 garçons ; 6 en para athlétisme adapté, 2 en para basket-ball adapté, 4 en para natation adaptée, 1 en para ski alpin adapté, 4 en para tennis de table adapté.

42 médailles internationales (23 en or, 9 en argent et 10 en bronze)

Résultats des Néo-Aquitains aux Global Games Virtus 2023 : 44 médailles sur 188 Françaises : 21 en or, 9 en argent, 14 en bronze.

ETR - Commission Sport et Handicap Psychique (Présentation Alice DUNOUHAUD)

Une pratique diversifiée ;

- Des cycles réguliers de pratiques sportives (33/40/47/64/86) de façon hebdomadaire ou mensuelle ;

- Des programmes sportifs au sein établissements sanitaires et médico-sociaux et en club (16) ;

- Des pratiques APA à l'hôpital (86) ;

- Un calendrier fédéral ouvert aux personnes en situation de handicap psychique (en plus des précédents dans les CDSA 19, 23, 24 et 87).

Quelques chiffres :

1 454 sportives et sportifs ;

95 structures (+ 14) ; 15 clubs Sport Adapté ; 17 clubs labellisés ; 15 clubs ordinaires.

ETR - Commission Sport Santé (Présentation Camille FILLLOL-VERBIGUIÉ)

Colloque Sport-Santé & Handicap :

Nous remercions les 242 personnes présentes dont 115 personnes venant d'ESMS



Actions réalisées :

- Mise à jour des cartographies par département des établissements médico-sociaux, des associations gestionnaires, des clubs labellisés, des clubs affiliés au Sport Adapté et des Maisons Sport Santé (MSS) ;
 - Participation aux travaux et regroupement de la commission fédérale Sport Santé avec les référents régionaux. 4 temps de travail avec l'ETR ont eu lieu sur le projet fédéral notamment la formation des référents APS en ESMS, le programme Bouger avec le Sport Adapté, les échanges entre les territoires, la mutualisation des outils et la préparation du colloque (dont enquête auprès des MSS) ;
 - Promotion du Mois Sport-Santé du 15 septembre au 15 octobre 2023 où 3 départements ont mis en place des actions ;
 - Rédaction du plan d'action 2023-2025 pour la commission régionale Sport Santé ;
- Les actions en territoires ont concerné 1287 personnes et 105 structures.

ETR - Commission Activités Motrices (Présentation Alice DUNOUHAUD)

Actions réalisées :

- Participation aux travaux et au regroupement fédéral Activités Motrices – La Rochette (77) – Présence de 4 membres de l'Equipe Technique Régionale ;
 - Participation au Concours Photos – Journée nationale AM 2023 avec 5 photos de la Nouvelle-Aquitaine dans le top 10 – 1ere place SPAC (23) ;
 - Sensibilisation aux AM pour 4 groupes de stagiaires (BPJEPS, DEJEPS, L3 APAS) ;
 - Rédaction du plan d'action 2023-2025 pour la commission régionale Activités Motrices ;
- Les actions en territoires ont concerné 1365 personnes et 159 structures.

ETR - Commission Sport et Autisme (Présentation Sarah GOMER)

Actions réalisées :

- Participation aux travaux et regroupement fédéral des référents Sport et Autisme ;
 - Rédaction du plan d'action 2023-2025 pour la commission régionale Sport et Autisme.
- Les actions en territoires ont concerné 337 personnes et 42 structures.
De nouveaux guides sont en préparation.

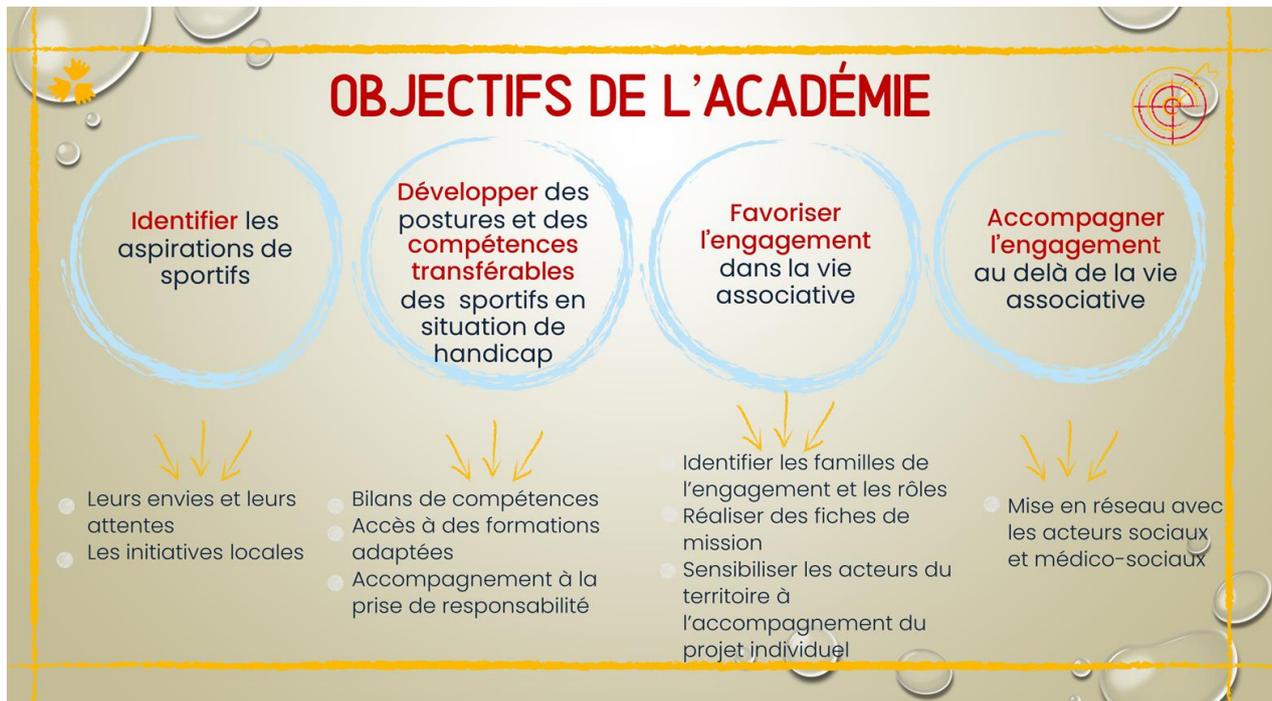
ETR - Académie du Sport Adapté (Présentation Laure DUGACHARD pour Clémence BABEAU)

Origines de l'Académie :

- Une idée et une revendication de sportifs qui veulent participer à la vie associative fédérale, au-delà du rôle de sportif ;
- Une mesure d'impact social en 2020-2021 ;
- Axe 2 du projet fédéral 2022-2025 pour favoriser l'engagement des sportifs en situation de handicap dans la vie associative ;

Expérimentation du projet :

- Projet lauréat de l'appel à grands projets nationaux Fondation FDJ et de l'appel à projets actions innovantes CNSA. Soutien 2023-2025 ;
- 2 régions pilotes dont la Nouvelle-Aquitaine ;
- Début de la mise en œuvre du projet en septembre 2023 ;



ETR - Commission Discipline et Arbitrage (Présentation Claude GISSOT)

La commission a été saisie pour 2 faits en septembre 2023.

Composition de la commission :

Nom	Prénom	Dep	Fonction	Présent·e sur les 2 affaires
MIGOLI	Max	47	Elu CDSA 47	Oui
AUFFRET	Edith	33	Elue CDSA 33	
BAZAS	Didier	33	Bénévole	
GAY	Fabien	47	Educateur	Oui
ROQUES	Loréline	47	Educatrice	
DUVERGER	Adrien	33	Ergothérapeute	Oui
GIRARD	Claire	33	Educatrice	Oui
QUOIX	Jean-Paul	33	Elu Secrétaire LSANA	Oui
GISSOT	Claude	33	Instructeur	Oui

Claude GISSOT signale que quand elle se réunit, la commission recherche la conciliation. Il précise que la charge est légère pour les volontaires.

ETR - Commission Communication (Présentation Jean-Claude RIBERT)

Nos partenaires et participations sont rappelées :

- Ministère chargé des Sports ;
- Agence Nationale du Sport ;
- Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;
- Fédération Française du Sport Adapté ;
- Comité Paralympique Sportif Français ;
- Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine ;
- CREAI Nouvelle-Aquitaine ;
- CREPS Poitiers ;
- CREPS Bordeaux ;
- Club de Mérignac Arlac ;

Questions : Aucune question n'est formulée sur le rapport d'activités.

Le Président remercie tous ceux qui ont participé à l'activité et aux travaux des commissions.

Vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'Activités à l'unanimité, 2 360 voix « pour », aucune « contre » et aucune « abstention ».

VI – Rapport financier 2023 – Affectation du résultat

Le rapport financier complet est annexé au présent PV, à la suite du rapport d'activités.
Hervé LAULHAU, Trésorier, commente les tableaux.

Compte de résultats :

Les charges sont de 549 287 € hors contributions contre 458 722 € en 2022 soit + 20 % environ.

Tous les postes sont en hausse.

Les achats croissent avec une activité croissante.

Les salaires et charges augmentent avec les revalorisations conventionnelles.

Les produits sont de 533 570 € hors contributions contre 447 210 € en 2022 soit + 19 % environ.

Malgré une offre supérieure pour remplacer le CQP, les produits de la formation sont en retrait des prévisions.

Les cotisations sont en hausse avec l'augmentation du nombre de licences.

Nous avons reçu des financements spécifiques, tel celui pour l'Académie.

Le résultat est négatif à nouveau, de – 15 717 €.

Le Trésorier alerte pour que cette tendance soit inversée, et annonce un renforcement de prévisions des résultats

Bilan :

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 358 521,18 €.

Affectation du résultat :

Le Trésorier propose le report à nouveau.

Aucune question n'est posée à la suite de cette présentation.

VII – Rapport de la Commissaire aux Comptes

Madame Nathalie LAFOND remercie l'équipe des salariés et les élus qui lui ont permis de mener avec toute satisfaction sa mission

Ses travaux ont porté sur le contrôle du bilan et du compte de résultats, sur les procédures comptables, sur les conventions, sur les facturations avec les CDSA et la FFSA, et sur la continuité d'exploitation.

Les fonds propres sont très satisfaisants.

Elle certifie la régularité et la sincérité des comptes.

Le rapport spécial qui complète est certifié également.

Vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Financier et l'Affectation du Résultat à l'unanimité, 2 360 voix « pour », aucune « contre » et aucune « abstention ».

VIII – Rapport d'Orientation 2024

Le Président Jean-Claude RIBERT présente les orientations retenues pour 2023 :

- Poursuivre la coordination de l'Equipe Technique Régionale et l'accompagnement des CDSA ;
- Déployer les 6 plans d'action thématiques 2023-2025 : Sport-Santé, Sport Adapté Jeunes, Handicap Psychique, Autisme, Activités Motrices, Académie ;
- Valoriser l'expertise du Sport Adapté, via l'organisation du COLLOQUE SPORT & AUTISME le 14 nov. 2024 à l'Hôtel de Région ;
- Accompagner la féminisation de la pratique ;
- Renforcer la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences, les discriminations, le harcèlement ;
- Développer de nouvelles para disciplines adaptées de haut-niveau au sein du PERF, telles que le para ski alpin adapté, le para athlétisme adapté ;
- Etendre les actions de l'Académie du Sport Adapté avec l'expérimentation du 1er stage « Ma Fédé, ma place » du 22 au 24 avril 2024 au Centre sportif de Boyardville.
- Diversifier les offres de formation, et notamment envers les sportifs. Ex : Officiel de Table de Marque Para Basket Adapté
- Initier la formation des référents APS en ESMS :
 - 18-19 mars 2024 à l'IME les Vergnes (24),
 - En octobre à Poitiers,

Puis Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne au 1er semestre 2025

Et Pyrénées-Atlantiques, Charente au 2ème semestre 2025,

- Organiser la formation Certificat Fédéral Sport et Autisme, du 15 au 19 avril 2024, à Gradignan, 35 h.

Manifestations d'envergure 2024 dans la région :

2-4 avril : CNE Para Football Adapté (47)

28 mai- 2 juin : HandiLandes (40)

14-16 juin : CFR Para Football Adapté (16)

17-22 juin : CF Para Athlétisme Adapté (86) Jeunes et Adultes

26-27 juin : Raid Sportif Rouffiac (24)

La CNE Para Football Adapté en 47 est un enjeu fort avec une participation probablement importante. De plus le calendrier serré peut occasionner des problèmes financiers. Il faudra soigner le cahier des charges avec la fédération.

IX – Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel est présenté par le Trésorier, Hervé LAULHAU, sur les bases suivantes :

- Intégration de nos demandes de financements ARS, ANS, CRNA, DRAJES, sans réponses immédiates ;
- Les charges prévisionnelles reflètent la tendance. Elles seront pilotées et adaptées selon les réponses ;
- Les réponses à nos demandes sont en juillet pour l'ANS, au dernier trimestre pour l'ARS,
- Notre politique sera prudentielle. Certaines actions seront décalées. Nos salariés seront prudents et responsables.

Vote : L'Assemblée Générale approuve le Budget Prévisionnel à l'unanimité, 2 360 voix « pour », aucune « contre » et aucune « abstention ».

X – Election complémentaire au Comité Directeur de la Ligue

Aucune candidature n'est parvenue à la LSANA.

XI – Questions diverses

Calendrier sportif :

Des conflits de dates apparaissent lorsque le club participe à plusieurs disciplines : Problèmes de véhicules, d'accompagnants,

Jean-Claude RIBERT rappelle la construction du calendrier.

- Il débute avec la mise au point du calendrier fédéral vers le 10 juin ;
- Le calendrier régional est ensuite établie en tenant compte des échéances de qualifications ;
- Puis le calendrier local est ajusté.

Le calendrier fédéral peut parfois évoluer suite à des difficultés : désistements, organisation, ...

On ne peut que recommander à bien communiquer et solliciter si besoin.

Handicap psy :

Les personnes avec handicap psy ne se retrouvent pas dans le système de classification. Pourquoi ne pas faire une classification pour le public psy et une autre pour le public non psy pour combattre le désintérêt des sportifs ?

Claude GISSOT répond que le sujet fait l'objet d'une réflexion au niveau national. Le problème est surtout patent pour les disciplines collectives.

XII – Interventions des invités

Alain COURPON, Secrétaire Général du CROS N-A.

Alain COURPON représente Philippe SAID, Président du CROS N-A, dont il nous prie d'excuser l'absence.

Le CROS N-A regroupe les ligues régionales d'une centaine de disciplines olympiques, non olympiques et paralympiques néo-Aquitaines.

Le CROS gère la Maison Régionale des Sports confiée par le CRNA. C'est une charge, et c'est aussi un grand atout.

Alain COURPON est impliqué depuis longtemps dans le mouvement sportif, d'abord pour la natation, puis pour le triathlon. Ce qui lui permet de bien en connaître les rouages.

Il met l'accent sur le bénévolat, qui est à son sens une grande richesse issue du statut loi de 1901.

Il remercie tous les acteurs pour notre fort engagement et est toujours stupéfait de la bonne marche du Sport Adapté. Il nous recommande d'en être particulièrement fiers.

Jean-François DI MARTINO représente le CREPS de Bordeaux-Talence :

Jean-François DI MARTINO a dû quitter l'AG avant le moment des interventions.

Jean-Claude RIBERT souligne son excellent travail avec la Ligue. C'est un interlocuteur très intéressant et très fiable notamment pour le HN et pour la formation.

Yves MEUNIER représente l'IRTS Talence,

Il indique les projets en cours avec Sarah GOMER par exemple au sujet de l'AQSA. Il souhaite développer les liens entre l'IRTS et la LSANA et connaître mieux le fonctionnement de la LSANA.

L'IRTS peut mettre à disposition des locaux.

Il apprécie beaucoup notre implication étant lui-même bénévole et entraîneur.

Il est très intéressé par l'Académie du Sport Adapté. L'IRTS a engagé un objectif comparable, difficile à mettre en œuvre.

Il est très intéressé aussi par « Sport et Autisme »

Claude GISSOT, Secrétaire Général de la FFSA :

Il indique que le résultat de l'exercice financier de la FFSA sera probablement déficitaire. La FFSA s'emploie à identifier les causes et à mettre en place des solutions.

Concernant le PSF, la part attribuée aux clubs doit être au moins de 50 % de l'enveloppe contre 49 % en 2023. Il est probable que les dossiers concernant des championnats de France deviennent éligibles, car certains ne trouvent plus de volontaires organisateurs. La dotation globale n'augmente pas et le nombre de dossiers éligibles augmente aussi la dotation moyenne par dossier diminuera.

Claude GISSOT félicite la Nouvelle-Aquitaine d'être 2^{ème} région de France au nombre de licences, et même 1^{ère} sans les licences découvertes.

Il félicite aussi la Gironde 1^{er} département, les Pyrénées Atlantiques 8^{ème}, les Landes 11^{ème}, etc.

Il indique qu'un classement pour les sportifs avec handicap psy est étudié pour les championnats de France.

La difficulté pour créer une classe particulière concerne surtout les sports collectifs, pour proposer des plateaux assez étoffés sans multiplier les journées alors que les volontaires organisateurs ne se bousculent pas toujours.

Henri MIAU, Président d'honneur de la Fédération Française du Sport Adapté :

Henri MIAU salue tous les participants, connus ou non. Il souligne cette année encore la qualité de la présentation d'aujourd'hui. Il constate avec plaisir que la Ligue remplit les objectifs fédéraux.

Il fait part de son inquiétude sur les lendemains des JO et JOP.

A contrario, il croit pleinement à l'Académie du Sport Adapté telle qu'elle débute maintenant, pour une vie associative de nos sportifs. Ce projet Académie succède judicieusement à la CNS qui avait montré des limites.

XIII – Annexes

Rapport d'activité année 2023 et rapport financier année 2023 ;

Budget 2024 ;

Rapport de la Commissaire aux Comptes ;

Rapport spécial de la Commissaire aux Comptes ;

Le Secrétaire Général

Jean-Paul QUOIX



Le Président

Jean-Claude RIBERT

